

Date : 16 juin 2026
Heure : 18h30
Endroit : Salle du personnel

Conseil d'établissement Ordre du jour

Points à l'ordre du jour		Résolution	Durée	
1	Ouverture de l'assemblée			
2	Vérification des présences et quorum		5	
3	Adoption de l'ordre du jour	Adoption	CÉ-036-2526-31	2
4	Adoption et suivi du procès-verbal du 26 mai 2026	Adoption	CÉ-036-2526-32	3
5	Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Adoption	CÉ-036-2526-33	15
6	Rapport annuel	Adoption	CÉ-036-2526-34	10
7	Parole à la présidente	Information		5
8	Parole à la représentante du comité de parents	Information		5
9	Nouvelles de l'école	Information		5
10	Nouvelles du service de garde	Information		5
11	Parole à l'assemblée			2
12	Questions diverses			5
13	Levée de l'assemblée			

Dominique Roy-Hall
Présidente

Loi 180, article 64

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève.